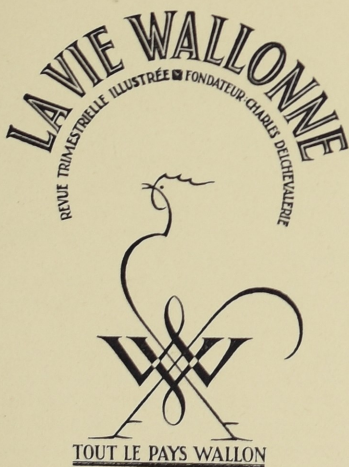


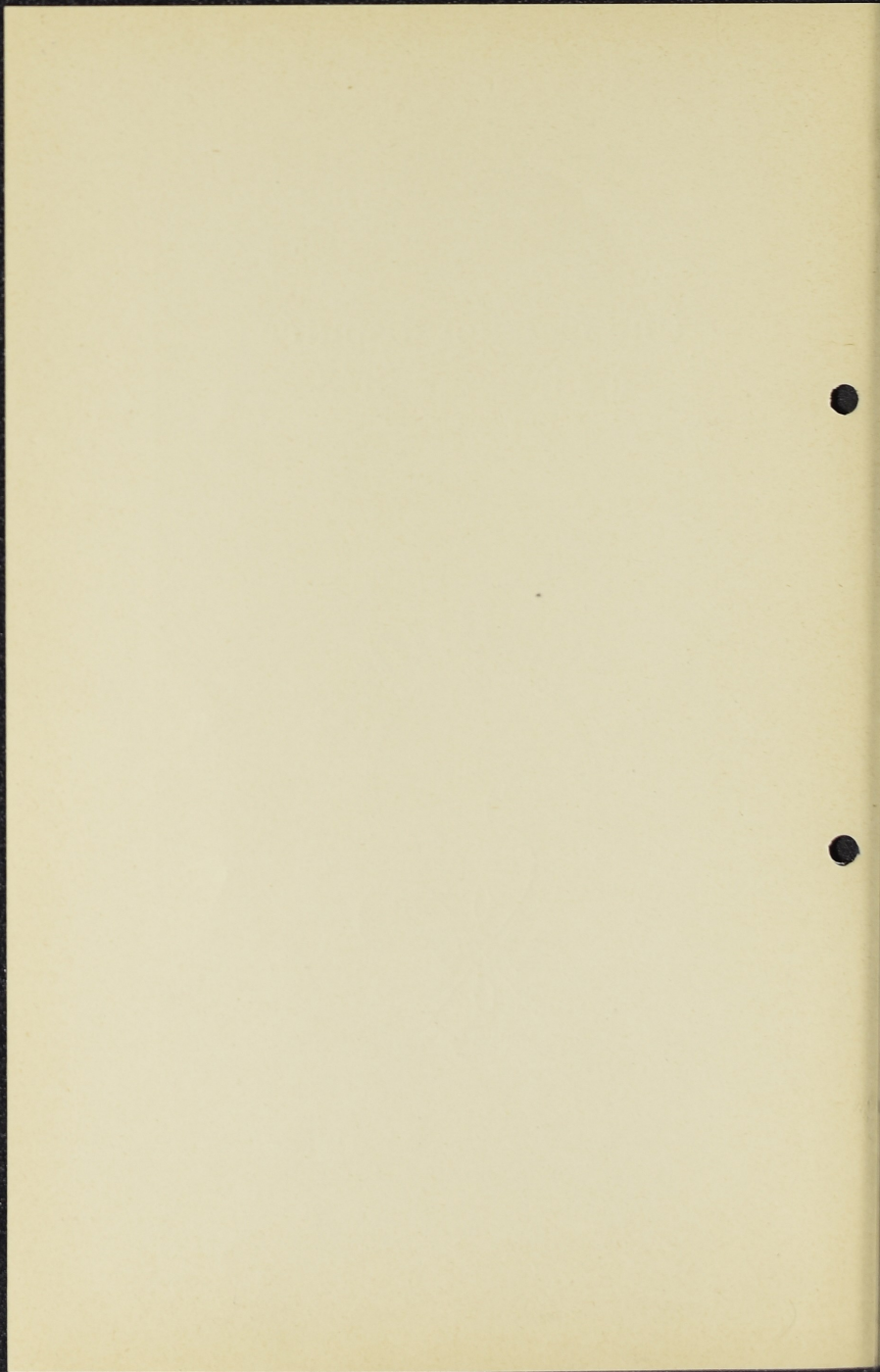
R. DEMOULIN

Une élection disputée à Liège en 1843



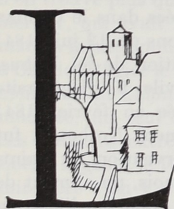
Éditions de la revue « LA VIE WALLONNE »

Tome 36, septembre 1962



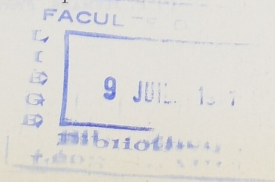
*Hommage de l'auteur,
L. Deunay*

Une élection disputée à Liège en 1843



L'HISTOIRE politique des premières années de la Belgique indépendante est dominée par la naissance des partis. Pendant les débuts de son règne, Léopold I^{er} fut soucieux de réduire au minimum les conflits entre les deux grands courants d'opinion qui divisaient les Belges, entre catholiques et libéraux. Les nécessités internationales — le statut du nouvel État n'était pas encore assis sur des bases solides —, les exigences nationales, — la consolidation des nouvelles institutions — expliquent assez l'attitude du Souverain.

Dans maintes circonscriptions électorales, le Roi fut cependant mal écouté et au Parlement les luttes entre catholiques et libéraux furent fréquentes. L'Union qui avait permis la Révolution de 1830 a survécu difficilement à l'enthousiasme de la libération. Les libéraux-unionistes devaient compter chaque jour davantage avec les éléments anti-cléricaux qui n'avaient pas applaudi à l'Union et dont le nombre croissait à mesure que grandissait l'inquiétude libérale devant les progrès de l'Église, favorisés par le climat de liberté dont elle jouissait depuis l'indépendance. Tandis que les catholiques-unionistes se félicitaient assez d'un système qui leur avait valu maints avantages, certains exaltés le condamnaient. Sur l'Union après 1830 nous



sommes encore mal renseignés ⁽¹⁾, comme nous connaissons mal la lente montée dans l'opinion libérale des éléments désireux de voir se constituer un parti qui ne partagerait plus le pouvoir.

Tout le monde sait que le Cabinet Lebeau du 18 avril 1840 fut le premier ministère homogène. Mais il disposait d'une assise parlementaire faible. L'éligibilité au Sénat était réservée à ceux qui payaient 1000 florins d'impôt direct, somme énorme pour l'époque, en 1843, 700 personnes pour tout le pays pouvaient accéder à un mandat sénatorial. Comment pour les libéraux disposer d'une majorité dans un Sénat recruté de la sorte et où dominerait l'aristocratie foncière? Le Cabinet Lebeau dura cependant près d'un an. La tension internationale de l'été et de l'automne 1840 provoquée par la crise d'Égypte, où la France se trouvait seule contre l'Europe, prolongea certes la vie du gouvernement libéral. Mais l'opposition du Sénat le contraignit à démissionner, pour Lebeau « c'était la remise du pouvoir aux mains d'une oligarchie clérico-nobiliaire » ⁽²⁾. Le Roi en revint, le 13 avril 1841, à la formule des Cabinets mixtes en chargeant Jean-Baptiste Nothomb, libéral-unioniste, de constituer le nouveau gouvernement. L'opinion libérale refusa de voir dans les personnalités libérales entrées dans le Cabinet des véritables représentants. Aussi les élections du 12 juin 1841 furent-elles àprement disputées. La proposition de loi Dubus-Brabant accordant la personnification civile à l'Université catholique de Louvain, proposition déposée en février 1841 et qui n'obtint pas l'appui du gouvernement Nothomb, fut finalement retirée en février 1842, à l'intervention du Saint-Siège, mais elle avait fourni, pendant des mois, un aliment de choix aux controverses partisans. Le projet de loi sur l'instruction primaire de J. B. Nothomb divisa aussi l'opinion. L'habile ministre réussit, du moins, à faire triompher son œuvre transactionnelle par une imposante majorité, il n'y eut que trois opposants à la Chambre, mais l'opinion censitaire, catholique et libérale, était plus passionnée que les parlementaires et, à Liège notamment, le Conseil communal vota une adresse de protestation contre la loi ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Nous renvoyons à la bibliographie du récent ouvrage de C. LEBAS, *L'Union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif*, 1960, pp. 293-298. Mgr. Simon, un des meilleurs connaisseurs de la question, a publié, depuis la parution de ce travail, *L'Unionisme constitutionnel de Léopold I^{er}*, in *Res Publica*, 1959, n° 1, pp. 6-16 et *Léopold I^{er} et les partis en Belgique*, in *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1961, pp. 196-230.

⁽²⁾ J. LEBEAU, *Souvenirs personnels*, p. 236.

⁽³⁾ P. HYMANS, *Frère-Orban*, t. I, p. 61.

Aussi bien à Liège les relations étaient-elles mauvaises entre l'Hôtel de Ville et l'Évêché. Le renforcement des pouvoirs des bourgmestres et le droit pour le Roi de les nommer en dehors du conseil communal, la division en sections du corps électoral communal des grandes villes, les « lois réactionnaires » déchaînèrent la presse libérale. Le profond remaniement ministériel du 16 avril 1843 fut loin de la calmer : Dechamps, n'entraîna-t-il pas au gouvernement ? Il s'agissait d'ailleurs de la constitution d'une nouvelle équipe. A part le chef du gouvernement, J. B. Nothomb, et de Muelenaere, ministre sans portefeuille, tous les ministres étaient nouveaux. Goblet, libéral modéré, devenait ministre des Affaires étrangères, Mercier, libéral plus marqué à l'époque, ministre des Finances, d'Anethan, catholique modéré, ministre de la Justice, Dechamps, catholique notoire, ministre de la Justice, le colonel Dupont, promu général, ministre de la Guerre. Tous se voulaient évidemment unionistes.

Le parti catholique n'était pas plus satisfait du remaniement ministériel « car, aux dires du Nonce Pecci, le futur Léon XIII, « si dans le cabinet précédent il avait plusieurs défenseurs, il n'en trouve plus qu'un dans l'actuel, c'est-à-dire Dechamps » (1). Mercier, qui avait fait partie du cabinet Lebeau-Rogier, exprimait la même opinion dans un plaidoyer *pro-domo* qu'il adressait à Charles Rogier le 16 avril 1843 « Au résumé, sur cinq nouveaux membres du Cabinet, quatre appartiennent à l'opinion libérale modérée, un seul à l'opinion catholique » (2). Mais c'était là des positions extrêmes et l'appréciation de la *Tribune*, organe libéral liégeois, le 19 avril 1843 était plus exacte. Dans le nouveau ministère « on y a mis un peu de tout. Aimez-vous le mixte ? M. Nothomb est là pour vous en servir. Aimez-vous le clérical ? M. Dechamps vous en fournira. Ne tenez-vous à aucune opinion et désirez-vous des hommes qui ne représentent rien du tout ? M. D'Anethan et M. Goblet pourront peut-être vous aller. Le principal caractère qu'offre le nouveau cabinet est donc une absence complète d'homogénéité. Il se compose de ministres juxtaposés que ne réunit aucun lien commun ». Quoiqu'il en soit l'opposition libérale ne désarma pas et elle prépara les élections du 13 juin 1843 avec une particulière minutie. Dans sa première audience royale, le 10 mai 1843, Pecci, le futur Léon XIII, avait insisté sur la grande importance que les catholiques attribuaient aux élections de juin. Le 31 mai Pecci

(1) A. SIMON, *Lettres de Pecci (1843-1846)*, Pecci à Lambruschini, 18 avril 1843, p. 107.

(2) E. DISCAILLES, *Charles Rogier*, t. III, p. 88. Mercier à Rogier, 16 avril 1843.

était pessimiste sur leur issue. Les catholiques manquent d'ardeur dans la lutte alors que les libéraux déploient une activité extraordinaire dans les réunions électorales et dans la presse.

L'attitude du gouvernement inquiétait aussi le Nonce et très particulièrement à Liège où il appuyait la candidature de Fleussu « libéral dangereux » (1). Le gouvernement menait en effet une politique de bascule « conserver en 1843 le *statu-quo* parlementaire de 1841, c'est là le grand but qu'il ne faut pas perdre de vue un instant » telle était la pensée qui guidait Nothomb depuis sa prise du pouvoir (2). Aussi soutenait-il la ré-élection de catholiques et de libéraux, de tendance modérée ou supposée telle. Ainsi à Liège recommandait-il les catholiques Raikem, de Behr et Grandgagnage et les libéraux Fleussu et de Potesta.

La lettre du ministre Nothomb au gouverneur de la province de Liège est un bon témoignage de la pression du pouvoir. « Le gouvernement désire que les fonctionnaires publics et employés usent de l'influence qu'ils peuvent avoir en faveur de MM. Grandgagnage et de Potesta pour le Sénat, Raikem, de Behr, Fleussu pour la Chambre des Représentants. Nous plaçons nos candidats sur la même ligne, nous ne pouvons voir que du même œil tout ce qui sera fait contre l'un ou l'autre par les fonctionnaires publics ». Il restait un quatrième mandat à la Chambre, « notre candidat de prédilection », si le poste était vacant « serait M. de Longrée [un catholique] mais comme il s'agit de déposséder un député sortant, en l'occurrence le libéral Delfosse, Nothomb « laisse quelque latitude sur ce point » et il termine sa missive en finesse « comme tactique électorale, il serait peut-être plus prudent de laisser en blanc le 4^e nom ; faculté qui du reste n'est interdite à personne » (3).

(1) A. SIMON, *ibid.*, p. 113, Pecci à Lambruschini, 31 mai 1843. Sur Stanislas Fleussu, membre du Congrès national, député de Waremmé puis de Liège, conseiller à la Cour d'Appel, voir U. CAPITAIN, *Nécrologe liégeois*, 1858, pp. 38-43 et H. HEUSE, in *Les Gens de robe liégeois et la Révolution de 1830*, pp. 203-214.

(2) A. de RIDDER, *Fragments d'histoire contemporaine*, p. 34. Mémoire Nothomb transmis à Metternich.

(3) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE, *Papiers Nothomb*, film 118, dossier 37. Cf. C. LEBAS, *op. cit.*, p. 135 note 2. — Jean-Joseph RAIKEM, membre du Congrès national, président de la Chambre et procureur général à Liège, cf. P. HANQUET, in *Les Gens de robe liégeois et la Révolution de 1830*, pp. 159-192. — Nicolas DE BEHR, vice-président de la Chambre, premier président de la Cour d'Appel, H. MOREAU, *ibid.*, pp. 251-255. — Charles-François-Emmanuel GRANDGAGNAGE, Namur 1^{er} octobre 1782. — Liège 7 novembre 1848. Directeur des contributions. Cf. E. LEGROS, *Autour du Charles Grandgagnage*, in *La Vie Wallonne* t. XXXVI, nouvelle série (n° 297), 1^{er} trim. 1962, p. 53. —

La représentation, tant à la Chambre qu'au Sénat, devait être renouvelée dans les provinces de Flandre Orientale, Limbourg, Hainaut et Liège, en tout 27 sénateurs et 43 représentants devaient être élus (1). L'opinion censitaire se passionna pour ces élections. La participation au scrutin fut particulièrement élevée. On ne compta que 14 % d'abstentions, alors qu'il y en avait eu 34 % en 1839, 23 % en 1841 et qu'il y en aura 23 % en 1845 et 27 % en 1847. Ce chiffre fut le plus bas de toute la période censitaire (2). A Liège, le pourcentage d'abstentions ne fut que de 9,6 % (3).

La députation liégeoise en 1843 était composée de deux catholiques, Raikem et de Behr et de deux libéraux, Fleussu et Delfosse. Elle comptait en outre Pierre David, élu le 11 juin 1839 sur la liste unioniste (4).

Les trois premiers avaient été élus en 1839 avec l'appui des deux journaux unionistes, le *Courrier de la Meuse*, catholique, et le *Politique*, libéral. Le quatrième, Auguste Delfosse (5), avait triomphé dans une élection partielle le 27 janvier 1840, soutenu par les feuilles libérales le *Journal de Liège*, l'*Espoir* et l'*Industrie* contre le candidat du *Courrier de la Meuse*, auquel le *Politique* s'était rallié. Pour le chanoine Daris, le parti de l'Union entre les conservateurs et les libéraux modérés « essaya

Joseph-Marie-Louis DE POTESTA DE WALEFFE, baron, Liège juin 1773-Waleffe 15 avril 1851, officier au service de l'Espagne de 1790 à 1806, sénateur du 22 mars 1832 à sa mort.

U. CAPITAINÉ, *Nécrologe liégeois* 1851, pp. 91-94. — Jacques-Joseph DE LONGRÉE, Liège 1791-Biesme-Colonaise (Namur) 5 mai 1859 « un des membres les plus habiles du barreau de Liège », conseiller communal de Liège 1839-1841. Se retira à la campagne, en 1846 conseiller provincial du canton de Fosse et président du Conseil de la province de Namur de 1846 à 1857. A joué un rôle important dans la société Cockerill.

U. CAPITAINÉ, *Nécrologe liégeois* 1859, pp. 61-62.

(1) A Anvers et à Dinant deux élections partielles eurent lieu également. Smits, nommé gouverneur du Luxembourg, soumis à réélection, fut réélu à Anvers, Victor Pirson fut élu à Dinant en remplacement de son père démissionnaire.

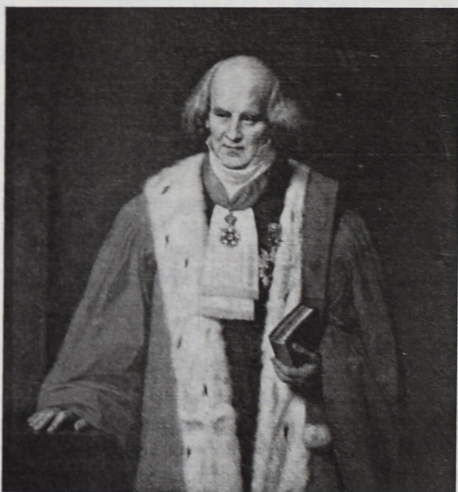
(2) J. GILISSEN, *Le régime représentatif en Belgique depuis 1790*. Annexe I, pp. 188-189.

(3) A Liège, il y eut 1900 votants sur 2102 inscrits soit 90,4 % de votants et 9,6 % d'abstentions.

(4) Par suite de la loi électorale, l'arrondissement de Liège ne devait élire en 1843 que quatre représentants, tandis que l'arrondissement de Huy en élisait deux au lieu d'un. David, fabricant de draps, propriétaire de tanneries, exploitant un haut fourneau, associé à un vaste établissement de construction mécanique, grand propriétaire foncier, fut présenté à Verviers par les libéraux et fut élu avec le notaire Lys, évinçant le député catholique Demonceau.

(5) Auguste DELFOSSE, Liège 9 mai 1801-22 février 1858. Député de Liège de 1840 à sa mort, fut président de la Chambre de 1852 à 1855. U. CAPITAINÉ, *Nécrologe liégeois* 1858, pp. 8-27.

ce jour là une grande défaite à laquelle il ne survécut point » (1). Jean-Joseph Raikem, président de la Chambre, procureur-général à Liège, était un catholique très marqué. Il avait évidemment voté contre le ministère Lebeau-Rogier « chassés du pouvoir par une camarilla sénatoriale, aidée de quelques valets



Le Procureur général Raikem par J.-M. Nisen (fragment)
(Musée de l'Art Wallon à Liège)
Photo Service T. I. P. Daniel, Liège.

de cour, de complicité avec M. Nothomb », comme l'écrivait le *Journal de Liège* le 11 juin 1843. J. J. Raikem était, aux dires de ce journal « l'esclave du parti clérical » tandis que Nicolas de Behr, vice-président de la Chambre, premier président de la Cour d'Appel, catholique moins marqué, qui avait voté pour le ministère Lebeau-Rogier, mais avait ensuite soutenu le cabinet Nothomb, n'était que « l'esclave des ministres » (2).

Témoignage significatif de la variation des opinions et du flou des délimitations entre les partis, le 11 novembre 1841,

(1) J. DARIS, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, t. IV, p. 409.

(2) *Journal de Liège*, 11 juin 1843, p. 1, t. 2.

lors de la constitution de la commission d'adresse, tandis que les doctrinaires portent leurs suffrages sur de Behr pour exclure le catholique accusé Dubus, les catholiques préfèrent à de Behr d'autres députés. A ceux qui lui rapportent les plaintes de son collègue du banc de Liège, « son ancien ami », Raikem répond : « il faut qu'il choisisse d'être avec eux ou avec nous » (1).

Les deux tendances étaient aussi représentées chez les libéraux. Auguste Delfosse était pour la *Gazette de Liège* « un enragé », n'était-il pas un des trois opposants, avec Théodore Verhaegen et Savart, à la loi de conciliation de Nothomb sur l'enseignement primaire? Stanislas Fleussu était rangé parmi les modérés, encore que nous l'avons déjà dit, le nonce le considérait comme un « libéral dangereux ». Il avait été élu en 1839 avec l'appui du *Courrier de la Meuse* contre l'*Espoir* qui jugeait son libéralisme trop tiède et contre le *Politique* qui ne voulait pas d'un « fonctionnaire ». Mais depuis lors les divergences d'opinion s'étaient accentuées qui justifiaient peut-être en partie le jugement du futur Léon XIII.

Au Sénat siégeaient le baron de Potesta de Waleffe et le comte Vanderstraeten-Ponthoz. Tandis que ce dernier ne se représentait pas, le baron de Potesta, avait été élu comme unioniste. Il devait être présenté par les deux partis et être le dernier témoin à Liège d'une conciliation de tendances bien fragile.

Les efforts de rapprochement tentés par le ministère se heurtaient en effet à Liège à une accentuation croissante du divorce entre les groupes naguère alliés. En 1843, à Liège, qui fut le berceau de l'Union, les deux opinions sont maintenant nettement divisées. Chacune avait ses organes de presse. Le *Journal de Liège*, la vénérable « *Gazette Desoër* », défendait les idées libérales avec énergie et n'avait jamais été une feuille unioniste, mais la fusion, le 1^{er} avril 1841, du *Politique*, créé par les Rogier, Lebeau et Devaux avec l'*Espoir*, fondé en 1835, dans la nouvelle *Tribune*, avait privé les libéraux modérés unionistes d'un journal qui avait exercé une influence considérable à un moment décisif de l'histoire des idées à Liège. La diffusion de la presse libérale était remarquable et inquiétait gravement ses adversaires (2).

(1) Ch. DU BUS DE WARNAFFE, *Au temps de l'Unionisme*, p. 275.

Ch. du Bus à son père, 15 novembre 1841.

(2) P. Kersten dans son *Journal historique et littéraire* revient inlassablement sur cette question et réclame un effort concerté des catholiques pour organiser une presse efficace. Citons par exemple, t. V, 49^e livraison, 1^{er} mai 1838, p. 22 : « Les libéraux nous surpassent de beaucoup en activité et en énergie. Ils ont des organes nombreux, hardis et infatigables ; ils ont dix, vingt journaux contre un des nôtres... Ces feuilles sont répandues

La jeune *Gazette de Liège* — le premier numéro parut le 4 avril 1840 — et le *Courrier des campagnes* soutenaient les thèses catholiques. Joseph Demarteau, le directeur-rédacteur de la *Gazette* était un homme actif et respectueux de son évêque, Mgr. Van Bommel, inspirateur et protecteur généreux (1). Le *Courrier de la Meuse*, que Dieudonné Stas et Pierre Kersten avaient illustré, avait cessé de paraître le 31 décembre 1840. Kersten dirigeait avec maîtrise le *Journal historique et littéraire* depuis le 1^{er} mai 1834. Dans cette remarquable revue mensuelle, dont l'audience débordait nos frontières, il défendait avec une habile fermeté et une rigueur souple la doctrine catholique (2).

Dans l'arrondissement de Liège, il y avait déjà des organisations de parti. L'*Association de l'Union libérale*, avait été fondée le lundi 11 avril 1842, à l'initiative d'une commission provisoire, présidée par l'ancien bourgmestre Louis Jamme, et dont le secrétaire était Walthère Frère-Orban. Plusieurs centaines de personnes sanctionnèrent le règlement lu par le futur chef du gouvernement « après une légère modification dans la rédaction d'un article ». Au scrutin secret et à la quasi-unanimité elles élurent les onze membres du Comité central de l'arrondissement de Liège, les citadins y dominaient (3). Le nouveau Comité central liégeois qui avait des « liens volontaires avec la Société de l'Alliance » de Bruxelles travailla activement à la constitution de groupements semblables à Verviers, Huy et Waremme. Son action n'obtint pas, lors des élections provinciales du 23 mai

dans tous les lieux publics, dans les hôtels, dans les cafés, chez les gens d'affaires, chez les industriels, chez les marchands ; elles pénètrent même dans les familles chrétiennes... » t. VII, 75^e livraison, 1^{er} juillet 1840, pp. 144-148 ; t. VII, 79^e livraison, 1^{er} novembre 1840, pp. 352-356 ; *De la Presse*, t. VII, 82^e livraison, 1^{er} février 1841, pp. 520-523 ; *Journaux catholiques*, t. IX, 104^e livraison, décembre 1842, p. 392.

(1) J. DEMARTEAU, *Liégeois d'il y a cent ans. Le fondateur de la « Gazette de Liège » (1810-1863) et son temps*, pp. 164-178 et A. VERMEERSCH, *De structuur van de Belgische Pers, 1830-1848*, in *Cahiers du Centre inter-universitaire d'histoire contemporaine*, n° 4, p. 55-60.

(2) F. MAGNETTE *Pierre Kersten (1789-1865), essai d'étude biographique sur un grand patriote et publiciste wallon*, in *La Vie Wallonne*, 1931, t. XI, p. 421-437, pp. 474-482 et A. SIMON, *La politique religieuse de Léopold 1^{er}*, pp. 167-175. A. VERMEERSCH, *op. cit.*, pp. 36-44.

(3) *Journal de Liège*, 12 avril 1842, p. 1 c. 3 « Ont été nommés membres du comité central, pour le terme d'une année : MM. Jamme, ex-bourgmestre ; Delfosse, membre de la Chambre des représentants ; Koeller, membre de la députation permanente ; Dereux, conseiller provincial ; Hubart-Rodberg, idem ; Muller, idem ; Nicolas Robert, idem ; Capitaine, conseiller communal et membre de la Chambre du commerce ; Colette, conseiller communal et juge ; Frère-Orban, conseiller communal ; Ch. Wasseige, idem ». Une *Union libérale* avait déjà été constituée pour préparer contre les candidats unionistes les élections du 30 mai 1833.

1942, le résultat espéré mais ce comité prépara minutieusement les élections législatives du 13 juin 1843.

Les membres de l'Association de l'Union libérale furent convoqués le 30 mars 1843 à 15 heures à l'hôtel de Suède (1). Pour la première fois l'Association libérale choisissait ses candidats pour la représentation nationale. Les dirigeants du parti étaient formels « En dehors de ces choix il n'y aura point de candidature possible pour les libéraux. Les élections préparatoires qui auront lieu demain lieront tous les membres » (2). Trois cents personnes se pressèrent dans les salons de l'hôtel de Suède. Ce fut d'après un « reporter » du temps « une réunion d'électeurs, telle que nous n'en n'avons jamais vue à Liège » (3). De nombreux électeurs des campagnes, parmi lesquels une vingtaine de bourgmestres se trouvaient dans la salle. L'Assemblée procéda d'abord au renouvellement du Comité. Tous les membres furent réélus par acclamation. Au Comité central, Frère-Orban jouait un rôle efficace car il en était le secrétaire. Ainsi « plébiscité » le Comité soumit aux suffrages de l'assemblée six noms pour la Chambre et deux pour le Sénat. Outre les deux députés sortants Delfosse et Fleussu, quatre candidats furent proposés, Destriveaux, professeur à l'Université, ancien membre du Congrès national, Charles Lesoinne, industriel et propriétaire de charbonnages, François Joseph Grandgagnage, conseiller à la Cour d'Appel et Camille de Tornaco, propriétaire foncier qui avait été conseiller provincial (4).

(1) UNION LIBÉRALE.

Les membres de l'association de l'Union libérale sont instamment priés de se rendre à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui 30 mars à 3 heures de l'après-midi, à l'hôtel de Suède.

Motifs de la convocation :

1^o Rapport annuel du comité central ;

2^o Nomination du comité central de 1843 ;

3^o Elections générales du mois de juin ; *La Tribune*, 30 mars, p. 3, c. 1.

(2) *La Tribune*, 29 mars, 1843, p. 2, c. 3.

(3) *La Tribune*, 31 mars 1843, p. 3, c. 2.

(4) Pierre Joseph DESTRIVEAUX, Liège 13 mars 1780 - Schaerbeek 3 février 1853, professeur à l'Université de Liège, membre du Congrès national, vice-président du Conseil provincial en 1840, membre de la Chambre des Représentants, appartenait à la nuance avancée du libéralisme. Cf. A. LEROY, *Liber memorialis*, c. 198-208 et R. JANNE, *Les gens de Robe liégeois et la Révolution de 1830*, pp. 321-332 ; Charles Thomas Abraham LESOINNE, Liège 21 octobre 1805-25 mai 1873, fils du député Maximilien Lesoinne, mort le 26 décembre 1839. Il était fortement intéressé dans la société de la mine du Val-Benoît fondée le 15 septembre 1824 et propriétaire d'établissements métallurgiques. Il avait fait ses études à Liège et au collège S^{te}-Barbe à Paris, il passa deux ans en Angleterre, étudiant les institutions politiques et visitant les principaux centres d'industrie du pays. Son grand père Abraham Lesoinne avait participé activement aux événements politiques de la fin du XVIII^e siècle à Liège

L'Union libérale choisit les deux députés sortants et préféra au professeur d'Université et au magistrat, Charles Lesoinne, sans doute pour son nom et sa notoriété dans le monde industriel et Tornaco qui jouissait de la confiance de nombreux habitants du Condroz. Pour le Sénat les choix se portèrent sur Potesta et sur l'ancien bourgmestre de Maestricht Hennequin qui avait été gouverneur du Limbourg, mais qui était venu se fixer à Liège et était entré au Conseil communal (1). Les francs-maçons frappés par la circulaire du 28 décembre 1837 et par les homélies de Mgr. Van Bommel avaient participé activement aux opérations préparatoires au scrutin.

(Cf. BORGNET, t. II, pp. 565-566). Partisan de la réunion à la France, il fut député au Conseil des Anciens et siègea au Corps législatif. Il avait été acquéreur de l'abbaye du Val-Benoît. Son père Maximilien Lesoinne joua un grand rôle dans l'industrie houillère et métallurgique. Il mourut député de Liège le 26 décembre 1839. Son frère Adolphe Lesoinne créa à l'École des Mines de l'Université l'enseignement de la métallurgie (Cf. A. LE ROY, c. 420-425). Charles Lesoinne se consacra aux affaires familiales, notamment à la mine du Val-Benoît. En 1840, il fut élu conseiller communal, en 1843 député et il fut toujours réélu jusqu'en 1870, il renonça à son mandat pour raison de santé. Il joua un rôle important dans le parti libéral liégeois, il fut maintes fois président de l'Association libérale de Liège, et en devint le Président d'honneur. Dans le discours prononcé à ses funérailles, le bourgmestre Piercot insista sur le rôle qu'il joua dans la construction « d'un édifice religieux élevé au cœur de la localité populeuse qu'il habitait » et rappela la concession gratuite d'un terrain considérable et de grande valeur qu'il obtint de sa famille pour y construire avec le concours d'une autre famille non moins généreuse [de Potesta] la belle église de Sainte-Marie qui sera pour Liège un monument de plus et pour cette paroisse éloignée un appréciable bienfait ». Les funérailles eurent lieu à Saint-Jacques et il fut inhumé à Melen. (*Journal de Liège*, 29 mai 1873, p. 2, c. 4, 5, 6). Cf. T. GOBERT, III, p. 94.

François-Joseph GRANDGAGNAGE, Namur 20 juin 1797-Embourg 19 février 1877 était conseiller à la Cour d'Appel depuis 1830, membre de l'Académie Royale de Belgique depuis le 7 mars 1835, Cf. E. LEGROS, o. c. et *Journal de Liège*, 20 février 1877, p. 3, c. 1. Quant à Camille de TORNACO, Sterpenich (Steinfort) 6 avril 1807-Bruxelles 8 mars 1880, il appartenait à une famille noble qui possédait des propriétés dans le Condroz et qui avait joué un rôle actif dans l'orangisme. Conseiller provincial en 1836, il avait échoué aux élections de 1842 dans le canton de Nandrin. Il devait terminer sa vie comblé d'honneurs. Il fut président du Sénat et président du Conseil Supérieur d'Agriculture.

(1) Jean-François HENNEQUIN, Wassigny (départ. Ardennes) 19 octobre 1772, mort au château de Gingelom le 28 octobre 1846, commissaire du directoire exécutif près le canton de Rolduc, membre de l'Administration centrale du département de la Meuse Inférieure, conseiller de préfecture sous l'Empire, bourgmestre de Maestricht le 23 novembre 1819, révoqué par Guillaume I^{er} en 1821, membre du Congrès national, gouverneur du Limbourg du 2 avril 1831 au 21 septembre 1834, vint s'installer à Liège, fut élu conseiller communal le 14 juillet 1836. Élu sénateur, il donna sa démission quelques mois avant sa mort. F. CAPITAIN, *Notice historique sur M. J. F. Hennequin*; T. JUSTE, *Jean-François Hennequin in Notices biographiques*, 1876, pp. 6-68; Baron MEYERS, *Les débuts de l'opposition contre le gouvernement hollandais. Un procès politique Liège en 1821*.

Les catholiques s'étaient réunis le 24 avril à 15 heures chez le comte de Méan, au Mont Saint-Martin (1). Cent cinquante trois personnes d'après la *Gazette*, cent vingt trois d'après le *Journal* (2) qui insistait sur la présence de nombreux fonctionnaires, y avaient choisi les candidats d'un parti dont le nom manquait de fixité. Cette fois, il prenait le titre de conservateur. Le changement de dénomination du parti catholique lui attirait les sarcasmes ironiques de l'adversaire « Le parti clérical s'est affublé selon les circonstances de noms différents. Il s'appelait, il y a quelques années, le parti unioniste. Plus tard il nomma ses partisans : les amis de l'ordre et de la constitution ; quand ces qualifications furent usées, il y substitua celle : d'amis de l'industrie et du commerce ; aujourd'hui il prend hardiment le titre de parti conservateur » (3). Et comme l'écrivait le *Journal de Liège* : « Heureux, trois fois heureux les gens qui ont une garde-robe aussi bien garnie qui, repoussés sous tel costume, l'abandonnent sans regret pour en endosser un autre ! C'est qu'en vérité on ne les reconnaîtrait pas si *Conservateurs, Amis du Commerce, Libéraux modérés, Amis de l'ordre et de la Constitution*, n'étaient toujours MM. d'Oultremont, de Méan, Demonceau, Richard Lamarche, Lombard etc. » (4). Le bureau

(1) Eugène-François, comte de MÉAN, de Beurieux, 9 février 1789-7 avril 1876, dernier membre masculin de la famille, membre suppliant du Congrès national pour le district de Huy, en 1843 conseiller provincial pour le canton de Nandrin ; C. DU BUS DE WARNAFFE et C. BEYAERT, *Le Congrès national*, p. 109.

(2) *Gazette de Liège*, 25 avril 1843, p. 2, c. 1, 26 avril 1843, p. 2, c. 1 et 28 avril, p. 2, c. 3 ; *Journal de Liège*, 25 avril 1843, p. 1, c. 4.

(3) *La Tribune*, 3 mai 1843, p. 2, c. 2.

(4) *Journal de Liège*, 26 avril 1843, p. 2 C. 2. — Le comte Émile d'OULTREMONT DE WÉGMONT, Anvers 21 juillet 1787-château de Warfusée 4 août 1851, député aux États provinciaux de 1827 à 1830, joua un rôle important dans l'opposition au gouvernement hollandais et dans la préparation de l'Union. Président de la Commission du sûreté publique le 27 août 1830, député suppléant au Congrès national, il y remplaça Leclercq le 18 mai 1831. Sénateur de Turnhout de 1831 à 1837. Du 17 août 1839 au 30 juin 1844, envoyé extraordinaire près du St-Siège et des cours de Naples et de Toscane. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois 1851*, pp. 86-90. Le comte E. d'Oultremont était à Warfusée à l'époque « il travailla déjà depuis un mois pour obtenir de bonnes élections » in A. SIMON, *Lettres de Pecci, 1843-1846*, p. 114. Pecci à Lambruschini, 31 mai 1843. M. Maurice Yans, que nous remercions amicalement, a bien voulu nous dire que les archives de Warfusée ne contenaient aucun document de la période ; nous n'avons rien trouvé non plus aux Archives de l'État à Liège dans les archives d'Oultremont provenant de Wégimont. — Jean-Henri DEMONCEAU, Herve 5 mai 1791-Liège 16 sept. 1856, secrétaire de l'Association constitutionnelle de Liège à la fin du régime hollandais, échevin de Liège du 22 novembre 1830 au 20 juillet 1833, commissaire d'arrondissement de Liège de 1833 à 1847. En 1842 il avait été réélu conseiller provincial du canton de Louveigné. En 1835 il fonda la Banque Liégeoise et

avait été formé dans une réunion préparatoire. Il n'a donc pas été élu par l'assemblée et il justifie son action par les arguments classiques de la sociologie politique : « les forces isolées agissant sans relations avec d'autres forces, sont impuissantes, aucun particulier, quelques soient ses moyens ou ses talents, ne peut rien sans le concours de ses concitoyens » (1). Le bureau est chargé de mener la campagne. Mission d'instruction d'abord. Il faut éclairer les électeurs sur leurs responsabilités et sur l'importance de leur mission. « L'exercice du droit électoral est l'exercice même du droit de souveraineté. Au fond, toute la machine gouvernementale repose sur les élections. Les électeurs choisissent les membres de la représentation nationale ; la représentation nationale décide du sort du gouvernement, l'aide ou l'arrête dans sa marche, soutient ou renverse l'administration qui dirige les affaires ; en un mot de la représentation nationale dépendent les destinées du pays » (2). Ce n'est pas de la flatterie à l'égard de ceux qui ont le privilège d'être appelés aux urnes mais ces conservateurs ont la conviction que les membres des assemblées législatives sont les maîtres du pouvoir. Le comité a ensuite une mission de propagande, il rédige des bulletins électoraux, des circulaires, il multiplie les démarches aux domiciles des censitaires. Enfin il exerce une mission de surveillance et de contrôle des listes d'électeurs.

Ainsi constate-t-on, dans les deux camps, l'action d'un groupe étroit qui s'impose aux militants, aux quelques centaines de personnes qui se sont réunies dans les séances préparatoires. Le choix est fort limité. Le Comité central libéral propose six noms pour quatre places. Le bureau catholique présente une liste toute faite. Les réactions des militants sont faibles. Chez les catholiques, le général Kénor (3) « dont la candidature a été présentée séance tenante », recueille 27 voix et trois unionistes

fut administrateur de plusieurs sociétés. Il était le frère du député de Verviers, président du Tribunal, un des leaders du parti catholique. U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois* 1863, pp. 55-60. — RICHARD LAMARCHE, J. L. H. J., conseiller provincial du canton de Ferrière, commissaire de la Fabrique de fer d'Ougrée, était un des gros négociants de la place. Il se livrait au commerce en grand des tabacs, des denrées coloniales, des vins et spiritueux. Quant au docteur Lambert LOMBARD, Liège 23 novembre 1793-9 février 1855, professeur de clinique médicale à l'Université de Liège, il jouissait à Liège d'une réputation considérable. Il fut membre du Conseil de régence de 1830 à 1834 et conseiller provincial du canton de Hollogne de 1832 à 1848.

(1) *Gazette de Liège*, 26 avril 1843, p. 2, c. 1.

(2) *Ibidem*, 3 mai 1843, p. 2, c. 3.

(3) Jean-Joseph KENOR, né à Liège le 9 janvier 1787, mort à Liège, le 12 avril 1856, général de brigade admis à la retraite le 18 juillet 1842. H. VIGNERON, *La Belgique militaire*, t. II, pp. 93-104.

donnent leur voix à Fleussu. Chez les libéraux, personne ne soumet un nom en dehors de la liste arrêtée par le bureau. Le Comité libéral affirme « que tout se fait au grand jour sans mystère, sans coterie » et « que la majorité de l'association décide et que sa décision fait loi » (1). Personne n'est dupe. Les catholiques accusent l'*Union libérale* d'imposer ses candidats aux électeurs, de « réduire ceux-ci au rôle de machines » (2). Mais chez eux, le choix a encore été moins large.

L'assemblée pré-électorale catholique a ratifié les propositions du bureau. Les deux députés sortants, Jean-Joseph Raikem et Nicolas de Behr, un industriel, Charles Renoz et un propriétaire, de Longrée-Verdbois, ancien conseiller communal de Liège et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, forment la liste pour la Chambre. Au Sénat, les catholiques présentèrent en première ligne Charles-François-Emmanuel Grandgagnage, propriétaire, directeur des contributions, accises et douanes de la province. C'était le père de Charles Grandgagnage qui allait fonder la philologie wallonne et le demi-frère du conseiller à la Cour, François-Joseph, que l'assemblée de l'*Union libérale* n'avait pas retenu comme candidat à la Chambre. Ils lui adjoignirent sans grand enthousiasme le sénateur sortant de Potesta qui, rappelons-le, était le seul homme politique porté sur les deux listes (3).

A Liège, cette double candidature était déjà en 1843 un anachronisme. La volonté d'en finir avec l'*Union* se renforçait de plus en plus dans l'opinion libérale. La presse libérale liégeoise exigeait que chaque parti reprenne sa liberté d'action « qu'il n'avait momentanément enchaînée que devant un intérêt plus puissant » et elle s'indignait parce que le parti clérical « trouve inconstitutionnelle et odieuse la prétention de rendre une opinion prépondérante ». Car « Il est de l'essence des convictions ardentes et sincères de chercher à se propager. Le prosélytisme est aussi vieux que le monde. S'il est une école qui ait mauvaise grâce à contester la légitimité de cet esprit de prosélytisme c'est assurément l'école catholique » (4). Pour le *Journal de Liège*,

(1) *La Tribune*, 29 mars 1843, p. 2, c. 3.

(2) Supplément électoral au *Courrier des campagnes*, in *Journal de Liège*, 1^{er} juin 1843, p. 2, c. 3.

(3) « L'estime dont il [de Potesta] jouit est tellement grande que nos adversaires n'ont pas osé le repousser de leur liste, bien qu'il ait toujours combattu leurs opinions, bien qu'il ne fasse pas un mystère de la sympathie qu'il a pour les nôtres » *Journal de Liège*, 9 juin 1843, p. 1, c. 3 et U. CAPITALINE, *Nécrologe liégeois*, 1851, pp. 91-94 « cet honorable citoyen, dont les convictions étaient acquises au parti libéral fut constamment réintégré dans ce mandat important [de sénateur] ».

(4) *La Tribune*, 6 juin 1843, p. 2, c. 2.

la division de l'opinion est nette. S'adressant aux électeurs, il leur disait « Vous aurez à choisir entre les candidats des deux opinions qui divisent la nation » (1). Pour l'organe doctrinaire liégeois « Les élections de 1843 marqueront dans l'histoire de notre régénération politique ; elles décideront peut-être laquelle des deux idées rivales qui se trouvent en présence doit obtenir la prépondérance en Belgique » (2).

Les libéraux ont-ils un programme précis ? Les élections sont l'occasion pour les comités de rédiger des textes que les journaux diffusent. A Liège, le 26 mai 1843 on pouvait lire un appel clair : « Que veut le parti libéral en masse ? »

« Dans l'ordre politique, il veut la conservation intacte de tous les principes de liberté inscrits dans la constitution, et le développement sagement progressif des institutions destinées à les garantir ; il veut le maintien de la royauté, la séparation du pouvoir temporel et spirituel, l'indépendance du pouvoir civil dans sa sphère d'action politique. Dans l'ordre moral, il veut qu'on répande, parmi le peuple, l'instruction et les lumières et que l'État intervienne convenablement dans l'organisation et la direction de l'enseignement civil, en laissant au clergé la surveillance exclusive de l'école religieuse.

Dans l'ordre matériel, il veut la diminution graduelle des impôts, l'extension de l'industrie et du commerce, l'applanissement des barrières qui s'opposent au libre échange des richesses publiques » (3). On devait retrouver dans le programme du parti libéral voté par le Congrès du 14 juin 1846 nombre de ces principes. Il est significatif d'autre part de noter l'adhésion formelle au libre-échange. On reconnaît la griffe de Frère-Orban dans ce document. Le parti libéral s'efforce essentiellement de gagner les suffrages de la bourgeoisie urbaine et rurale, et oppose deux classes, la bourgeoisie et l'aristocratie alliée au clergé. Il traite ses adversaires de « rétrogrades » à longueur d'articles. Les organes libéraux distinguent « idées féodales » et « intérêts bourgeois ». La tendance libérale « veut continuer l'œuvre de nos pères, poursuivre les grandes traditions de l'ancien tiers état... le plus grand nombre d'entre vous, Messieurs les électeurs, appartient à la bourgeoisie, aux classes laborieuses de la société... Ce sont les intérêts bourgeois que le libéralisme défend contre ceux de l'Église et de l'aristocratie. A ce titre, la bourgeoisie tout entière doit lui venir en aide, vous n'avez point à vous préoccuper des

(1) *Journal de Liège*, 30 mai 1843, p. 1, c. 2.

(2) *Ibidem*, 10 juin 1843, p. 1, c. 4.

(3) *La Tribune*, 26 mai 1843, p. 2, c. 2.

personnes, c'est le système politique qu'il vous faut condamner et flétrir. Ce système, qui nous régit depuis trop longtemps, qu'a-t-il fait pour les intérêts bourgeois? Absolument rien; il a entravé le commerce et nuï aux campagnes par ses nouveaux tarifs de chemins de fer, ... il menace [la bourgeoisie] de nouveaux impôts » (1).

Le recours à l'histoire est constant; l'histoire creuse le fossé social, car c'est vraiment une lutte des classes que prêche la presse libérale. L'aristocratie pourfendue est l'alliée du clergé. L'hostilité à l'égard du haut clergé est brutale. Les mots de *féodalité*, de *main morte* sont utilisés pour frapper l'imagination des bourgeois des campagnes. La polémique énerve les hommes et la démesure gâte l'argumentation. « Les deux camps sont en présence: sur l'un se déploie la bannière de nos pères, toujours prêts à courir aux armes, à sonner le tocsin quand leur liberté était menacée, repoussant le joug auquel voulaient les assujettir ces évêques bavares, dont l'odieuse mémoire se révèle dans les tendances d'un parti qu'avoue et que protège un prélat peu populaire, étranger au pays (2). L'autre camp se pavise de sinistres et sombres couleurs, avant-coureurs de deuil et d'orages; sur le drapeau qu'il arbore se trouvent inscrits ces mots fatidiques: *Main morte, Féodalité*. L'avenir pour ces hommes c'est la résurrection du passé; le despotisme de la mitre et du blason, la glèbe et la corvée, les maîtrises et les jurandes, le servage et le paupérisme » (3). Les princes-évêques « excérés » sont aussi évoqués: « Accepterez-vous volontairement, au point d'émancipation où nous sommes parvenus, le joug que subissaient sous Ferdinand, sous Maximilien, sous Honsbrouck, le paysan appauvri par la glèbe monacale, le bourgeois se débattant à peine contre les odieuses prétentions de la féodalité? » (4).

Mais attaquer l'aristocratie alors qu'un Tornaco figure sur la liste qu'on défend, prête le flanc à une critique facile. L'habileté de la riposte vaut d'être soulignée. Un subtil « *distinguo* » est fait entre vieux aristocrates et aristocrates qui sont les enfants

(1) *Journal de Liège*, 10 juin 1843, p. 1, c. 4. On trouvera sur la discorde entre aristocratie et bourgeoisie lors de la crise gouvernementale de 1841 des références dans A. VERMEERSCH, *o. c.*, p. 84.

(2) Corneille, Richard, Antoine VAN BOMMEL, était né à Leyde le 4 avril 1790, préconisé évêque de Liège le 8 mai 1829, sacré le 15 novembre 1829, il mourut à Liège le 7 avril 1852.

P. C. MOLHUYZEN et P. J. BLOK, *Nieuw Nederlandsch Biographisch Woordenboek*, t. I, c. 398-400, U. CAPITAINE, *Nécrologe liégeois 1852*, pp. 108-181.

(3) *Journal de Liège*, 12 juin 1843, p. 1, c. 2.

(4) *Ibidem*, 11 juin 1843, p. 2, c. 1 et 2.

du siècle. « Il y a deux espèces d'aristocrates ; les uns, vieux débris d'un passé détruit, traditions encore vivantes d'une époque où la féodalité pesait, avec tous ses abus, sur les classes laborieuses et utiles de la société, voudraient, dans l'intérêt de leur vanité et de leur ambition, ressusciter ces temps de déplorable mémoire ; pour eux, le peuple ne se compose que de brutes, que de manans corvéables et taillables à merci, qu'ils regrettent de ne plus pouvoir exploiter ; nos institutions libres leur font peur : ils ne voient dans l'organisation et dans le jeu du régime constitutionnel que désordre et anarchie, et ils s'empresseraient à la première occasion favorable de les détruire, pour reconquérir leurs anciens privilèges. Les autres, nés avec le siècle, élevés sous l'empire des principes et des doctrines de la génération nouvelle, éclairés par les leçons de l'histoire, reconnaissent la nécessité d'institutions libres et prêtent le concours de leurs talents et l'appui de leur nom à la sainte cause du progrès... » (1).

C'était là une conception manichéenne fort simple, mais peut-être l'argumentation a-t-elle convaincu certains électeurs des campagnes qui ont mauvais souvenir d'un passé qui n'est pas tellement lointain et que réveille la tradition orale (2).

Bien que seuls les censitaires soient appelés aux urnes — 2102 électeurs pour 200.359 habitants soit pour les villes de l'arrondissement de Liège 12,55 électeurs pour 1.000 habitants et 9,26 pour les communes rurales (3) —, la polémique électorale s'adresse à un cercle beaucoup plus large que les « happy few », détenteurs du pouvoir de choisir les représentants de la nation, et la propagande considère les aptitudes sociales des candidats. Charles Lesoinne a été moqué par la presse catholique (4). Il

(1) *La Tribune*, 7 juin 1843, p. 2, c. 3.

(2) Sur les appréhensions de voir la dime réintroduite et les déclarations rassurantes de l'épiscopat, voir circulaire de Mgr. l'Évêque de Namur, 12 mai 1841, *Journal Politique et Littéraire*, t. VIII, 85^e livraison, 12 mai 1841, p. 57 et lettre du recteur de Ram à Mgr. Sterckx, 19 juin 1841 et la note 161 de A. SIMON, *Réunions des Évêques de Belgique 1830-1867. Procès-verbaux*, in *Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, n° 10, p. 62.

(3) L'arrondissement comptait au 1^{er} janvier 1843, 200.359 habitants dont 74.531 dans les villes et 125.828 dans les campagnes. Sur les 2102 électeurs il y avait 936 électeurs des villes et 1166 des communes rurales. Cfr. *Exposé de la situation du royaume. Période 1841-1850*, t. III, p. 28.

(4) *La Gazette de Liège*, le 18 mai, p. 2, c. 2 reproduisait un extrait du *Journal de Bruxelles*, qui avait lui-même fait un sort au portrait que le *Journal du Limbourg* de Maestricht avait tracé de ce candidat « M. Lesoinne est fort connu par le débraillé de sa toilette, par son adresse à jeter l'oie et par le nombre de prix qu'il a gagnés aux roues de dindons. Les houilleurs du Val-de l'Espérance et de Sclessin le redoutent comme un des plus forts joueurs de quilles de l'arrondissement de Liège. Tous les bate-

était « bien vu d'un public qui aime les combats de coqs, le jet à l'oie, les libations, les joies populaires, la bonne grosse vie paysanne (1). La *Tribune* — qui plus tard deviendra une feuille républicaine — se déchaine et le caractère social que le journal donnera à la lutte entre aristocratie et bourgeoisie qui se veut proche des humbles est curieux. ... « Ah messieurs les cléricaux, vous êtes devenus bien mondains pour des dévôts, bien gourmets pour des prédicateurs d'abstinence. Il vous faut donc des *dandys*, des *fashionnables*, des *lions* à la chambre ; on ne peut traiter convenablement les affaires publiques qu'en *gants jaunes* ; les mains rudes et calleuses du travailleur vous inspirent du dégoût ; la boisson de l'artisan, la *bière*, vous donne des nausées ... nous libéraux, nous aimons et nous accueillons les hommes populaires, les amis de l'ouvrier et de l'artisan, les compagnons de leurs travaux, de leurs joies et de leurs peines (2).

Le 5 juin la *Tribune* revient à la charge « Quel dédain pour la classe ouvrière ! Quel mépris superbe pour tous ces hommes qui vivent du travail de leurs mains et qui en font vivre tant d'autres, sans excepter les grands seigneurs et les riches ! » Et le journal libéral d'affirmer que seuls ceux qui fréquentent les grands seigneurs titrés ou non, les riches, pourront être admis par leurs adversaires aux honneurs d'une candidature électorale. Seul ce public sait discerner le bon candidat, seul il est apte à gérer l'État. « Mais le public *populaire*, le public de l'atelier et de la manufacture, le public du haut fourneau et de la bure, le public qui ne porte ni fracs de velours, ni gilets de satin, ni même de brodequins de prunelle, fi de ce public-là, choisir un représentant parmi des hommes connus de ce public, estimés, aimés de ce public, c'est conduire l'état à sa perte ! » (3).

Il est difficile d'apprécier le rendement de ce système de raisonnement. L'unité des opposants aux anciens privilégiés ne semble pas encore gravement menacée à Liège en 1843, du moins à lire la littérature électorale et ce sont les journées de juin 1848 qui marquent la grande cassure entre bourgeoisie et

liers de la Meuse et tous les vigneron du Val-Benoît professent une profonde admiration pour ses doctrines politiques et pour son éloquence pittoresque, dont il daigna si souvent leur donner des échantillons au cabaret entre deux verres de *Saison*. Aussi M. Lesoinne est-il un homme très populaire .. »

(1) *Gazette de Liège*, 3 et 4 juin 1843, p. 2, c. 3.

(2) *La Tribune*, 1^{er} juin 1843, p. 2, c. 2.

(3) *La Tribune*, 5 juin 1843, p. 3, c. 2. Charles Lesoinne était notamment président de la Société de l'Union pour le tir à la carabine qu'il avait fondée en 1827. (*Journal de Liège*, 29 mai 1873, p. 2, c. 6). Sur ces attaques voir aussi le *Journal de Liège*, 10 juin 1843, p. 1, c. 3.

classe ouvrière en Europe occidentale. En s'appuyant sur le consensus de la masse, sur le pays réel, au sens précis du terme, les propagandistes libéraux cherchent moins à satisfaire des électeurs à la frange de la bourgeoisie, extrêmement rares d'ailleurs, qu'à opposer leurs candidats à ceux de l'aristocratie et à gagner ainsi les voix de ceux qui craignent la « réaction ». Ils affirment aussi que leurs candidats sont vraiment dignes de représenter le peuple, si même ce peuple est privé du droit de suffrage.

Mais séduire des hommes détenteurs de ce droit était infiniment plus rentable. Pour triompher il était nécessaire d'étendre aux campagnes l'effort de propagande. C'était une tâche malaisée de gagner des suffrages dans les régions rurales où l'influence du clergé était grande. Les chefs de l'opinion libérale engagèrent instamment les nombreux propriétaires libéraux de faire pression sur leurs fermiers. « Le fermier, en Belgique, a généralement une grande confiance dans son propriétaire et le candidat que celui-ci lui recommande comme apte à remplir utilement pour le pays les fonctions de représentant a chance d'obtenir et la voix du fermier et celle d'autres campagnards avec lesquels il est en rapport » (1). Aussi conseille-t-on instamment de dresser des listes d'électeurs de la campagne, portant les noms des propriétaires et de leurs fermiers, en utilisant les registres des bureaux des contributions et du cadastre.

La propagande libérale se heurtait évidemment à la résistance solide du catholicisme politique. Le clergé descendait dans l'arène. A Liège, Mgr. Van Bommel, l'ardent évêque prenait une part importante à la lutte. Les catholiques liégeois auraient souhaité la survie de l'Union, mais en 1843, ils doivent bien se convaincre que leurs vœux sont sans espoir. Ils reconnaissent que leurs anciens alliés, les libéraux modérés se sont jetés dans l'union libérale exclusive ; en face d'eux les catholiques trouvent un bloc (2).

C'est sur la valeur personnelle des hommes qu'ils présentent que les catholiques insistent. Raikem et Nicolas de Behr sont fort connus dans l'arrondissement. Au Parlement et au Palais

(1) *La Tribune*, 7 avril 1843, p. 3, c. 1 et 2 reproduisant en partie un article de la *Revue nationale de Belgique*, *De quelques précautions à prendre pour le contrôle des listes électorales*, t. VIII, 1^{re} livraison, 1843, pp. 140-145 ; la citation ci-dessus pp. 144-145.

(2) *Gazette de Liège*, 9 mai 1843, p. 2, c. 4 « La fraction du libéralisme modéré qui s'est séparé de l'union catholico-libérale pour se jeter dans l'union libérale exclusive n'est parvenue à faire réussir aucun de ses hommes à la réunion préparatoire qui a eu lieu à Liège. Ses nouveaux amis et alliés ne lui ont rien accordé... »

ils occupent des places de tout premier plan. Cependant depuis quatre ans, à Liège, les progrès du libéralisme ont été tels que l'ambition de leurs adversaires se limite à obtenir la réélection des députés sortants. La polémique est dirigée contre Lesoinne et Camille de Tornaco. Ce dernier portait un nom qui permettait des attaques faciles. Il était le père « de deux jeunes gens (Auguste et Victor) qui rêvèrent un jour que la Vendée était en Belgique, et qui crurent, avec une poignée de paysans ardennais, rétablir le roi Guillaume sur son trône ». C'était ainsi que la *Tribune* s'efforçait de minimiser les attaques contre Tornaco, accusé d'orangisme, la « *bande Tornaco* » ayant mauvaise presse chez les patriotes, son action subversive en 1831 et en 1832 avait en effet déchaîné les passions ⁽¹⁾. Les catholiques recourraient donc aussi à l'histoire récente et reprochaient à leurs adversaires d'avoir accueilli dans leur sein les orangistes. D'autre part, traités de féodaux et de rétrogrades, ils accusaient les libéraux de jacobinisme. Si d'un côté on rappelait la main morte et le servage, de l'autre on évoquait la Terreur. Les noms de Lebon et de Carrier étaient lancés dans la polémique ⁽²⁾. Les catholiques se défendaient vigoureusement de vouloir revenir à l'Ancien Régime. Dans un solennel appel « Aux habitants des campagnes », la *Gazette* répond avec hardiesse au manifeste libéral dans lequel « on peint en groupe les misères et les abus d'un temps qui n'est plus et qui ne peut revenir ; confondant les pays, on vous y fait une pompeuse description de toutes les charges qui pesaient jadis sur un peuple voisin et dont la grande révolution de France a fait justice. On exhume le passé de sa tombe et d'un squelette, on veut vous faire un être vivant, menaçant encore ! : « et elle termine dans une envolée lyrique ... » comment oser soutenir par l'organe de la presse, qu'il existe actuellement en Belgique cette terre de vieilles franchises, une ligue entre la noblesse et le clergé, dont le but serait d'anéantir les libertés civiles et politiques, de refaire un serf de l'homme libre des champs, d'abaisser un vaste éteignoir sur le flambeau des lumières ! » ⁽³⁾.

L'organe catholique affirme avec force que l'accusation de réaction n'est que pure propagande et confesse aussi que son

(1) L. VERHULST, *La Bande Tornaco. Episode luxembourgeois de la révolution belge de 1830* et A. CALMES, *Le Grand Duché de Luxembourg dans la Révolution belge (1830-1839)*, pp. 289-313.

(2) *Gazette de Liège*, 18 mai 1843, p. 2, c. 1 « L'organe du comité libéral se trompe d'époque ; il se croit probablement en 1793. Le langage qu'il tient, ses déclamations eussent été plus convenablement placés (sic) dans la bouche des hommes que la convention envoyait dans les provinces afin de les *sans-culotiser*, des hommes tels que les Carrier et les Lebon... »

(3) *Gazette de Liège*, 16 mai 1843, p. 2, c. 2.

évocation du sans-culottisme est inspirée par les mêmes préoccupations (1).

Mais par contre les catholiques dans leurs journaux et leurs bulletins électoraux, tirés à 2.500 exemplaires, accordent une grande signification aux démonstrations populaires anti-cléricales des dernières années « Quels glorieux faits d'armes ont signalé la marche (de ce parti)? Demandez-le aux émeutiers de Visé! Demandez-le aux assommeurs d'Ath! Demandez-le aux profanateurs de Tilff! » (2).

A ces excès, ils opposent la modération de la conduite des affaires publiques par les catholiques qui affirment-ils dominant depuis douze ans dans les chambres. La majorité de 1843 est toujours « celle qui est sortie des élections pour le congrès de 1830, c'est elle qui a affermi la nationalité, exécuté de grands travaux d'utilité publique, organisé les pouvoirs communaux et provinciaux, et sagement légiféré » (3). A l'agitation que

(1) *Ibidem*, 25 mai 1843, p. 2, c. 2. Après avoir rappelé les temps où « le sang coulait à flots sur les échafauds, et le sans culottisme, la hache à la main, parcourait la France sur des monceaux de cadavres » la Gazette constate « Oh ! oui sans doute, un abîme profond, nous sépare de ces temps de douloureuse mémoire, nous ne croyons pas plus au renouvellement de ces scènes de carnage que les libéraux ne croient au renouvellement de la *dîme*, des *corvées* et de la *main morte* ; tirons donc le voile sur le passé révolutionnaire »?

(2) *Gazette de Liège*, 12 juin 1843, p. 1, c. 4 et dans le même sens le 26 mai 1843, p. 2, c. 1. Les élections et les missions religieuses donnèrent lieu à des manifestations anti-cléricales à cette époque. L'affaire de Tilff d'avril 1838 passionna l'opinion. Elle eut des répercussions à Liège. Elle fut évoquée à la Chambre au mois de février 1840 à la suite d'un projet de crédit pour l'érection du petit séminaire de Saint-Trond.

Moniteur belge, 20-21-22 février 1840. Sur l'affaire *Journal historique et littéraire*, t. V, 49^e livraison, 1^{er} mai 1838, p. 5-18, t. VI, 1839, 61^e livraison, 1^{er} mai 1839. A Visé, des incidents avaient notamment eu lieu lors d'une mission en 1840 et le 25 mars 1841 à la suite de l'arrestation du vicaire Xhaflaire par l'échevin chargé de la police, l'*Espoir*, 27 mars 1841, p. 1, c. 3, *Journal de Liège*, 26 mars 1841, p. 1, c. 4, *Gazette de Liège*, 27 mars 1841, p. 1, c. 3. Sur les missions Félix de Mérode a émis deux avis modérés in A. SIMON, *Catholicisme et politique*, pp. 60-61 et *La Politique religieuse de Léopold 1^{er}*, p. 181.

A Ath, à la suite de la nomination du député A. Dechamps, comme gouverneur de la province de Luxembourg, le collège électoral de l'arrondissement fut convoqué le 19 juillet 1842. Dechamps qui avait obtenu 642 voix contre 141 à Delescluse en 1839 ne l'emporta que de 17 voix (475 contre 458). L'élection « a été l'occasion des plus déplorables excès. Des pierres furent jetées aux électeurs d'Ellezelles et d'Everbecq, les ecclésiastiques furent insultés. « Le curé de Moustier, assommé de coups et ses habits mis en pièces, fut poursuivi par ces assommeurs. ... un autre ecclésiastique fut également assommé dans une écurie ... Telle était la rage des assommeurs... » Ces extraits du récit du *Courrier de l'Escaut* furent reproduits par la *Gazette de Liège* du 27 juillet 1842, p. 2, c. 3 et 4 et le *Journal historique et littéraire*, t. IX, 100^e livraison, 1^{er} août 1842, p. 191.

(3) *Gazette de Liège*, 21 mai 1843, p. 1, c. 2.

cherche à créer les « pseudo-libéraux, illuminés de la Franche-Maçonnerie, orangistes prétendus convertis ou républicains déguisés » (1) les « modérés » préfèrent le calme qui seul permet une action féconde. Ils tiennent à la stabilité des institutions, à l'ordre légal (2). Les catholiques défendent les thèses conservatrices. L'avenir est dans la conservation des principes professés par les ancêtres, dans la pratique des mœurs et des usages transmis par les générations antérieures, dans l'attachement au caractère national. Il faut maintenir et développer la vitalité religieuse, la religion étant le trait le plus marquant de la nationalité (3).

* * *

Le mardi 13 juin 1843 — les élections n'avaient jamais lieu le dimanche ce qui alourdissait encore la charge des électeurs des campagnes contraints au déplacement long et coûteux au



La place Saint-Lambert et la Place Verte, à Liège, en 1845
(Lith. Ed. Bindels-Huck. Bibl. Univ.).

siège de l'arrondissement — les censitaires se rendirent aux urnes. Ils étaient répartis en sept sections. Les électeurs du

(1) *Ibidem*, 10 et 11 juin 1843, p. 1, c. 2.

(2) *Ibidem*, 28 avril 1843, p. 2, c. 3.

(3) Cfr *Gazette de Liège*, 1 et 2 juin 1843, p. 3, c. 2 et 3. Il faut « que la religion, ce plus grand des besoins dans la famille comme dans l'état ne perde point son influence nécessaire ; que le caractère national ne subisse aucune altération, que nos institutions demeurent en concordance parfaite avec le pays ».

quartier du Sud de la ville de Liège (de A à M) votaient dans la grande salle de l'hôtel de Ville. Les autres électeurs de ce quartier, ceux du quartier Est et ceux des communes de Jupille et de Wandre étaient convoqués au foyer de la salle du Spectacle [salle du Théâtre] ; les électeurs du quartier Nord et ceux du canton de Herstal votaient à la Halle des Drapiers [en Féronstrée] ; à l'ancienne église de Sainte-Ursule [rue Sainte-Ursule, en dessous de la chapelle du Palais], se rendirent les électeurs du quartier Ouest de la ville de Liège et ceux du canton d'Alleur. A la Salle Académique de l'Université étaient appelés les électeurs des cantons d'Hollogne aux Pierres et de Seraing ; à la salle de la Société d'Émulation ceux des cantons de Chênée de Louveigné ; à l'ancien couvent des Récollets, en Outre-Meuse, les électeurs des cantons de Dalhem et de Fléron (à l'exception des communes de Jupille et de Wandre).

L'électeur devait porter sur un même bulletin le nom de ses candidats pour le Sénat et pour la Chambre. Les noms des candidats devaient être écrits à la main et sur du papier blanc. La ville attendait dans la fièvre les résultats d'un scrutin qui passionnait un public plus large que l'ensemble des censitaires. Lorsque les résultats furent proclamés, la joie des libéraux éclata : la liste entière passait. Raikem et Nicolas de Behr étaient éliminés. La victoire était incontestable. Sur 2.102 inscrits, il y avait eu 1.900 votants. On compte seulement 9 bulletins nuls pour le Sénat et 4 pour la Chambre. En conséquence, la majorité absolue était respectivement de 946 et 949 voix. Fleussu obtenait 1.299 voix, Delfosse 1.263, Ch. Lesoinne 1.222, le baron de Tornaco 1.119, tandis que Nicolas de Behr ne recueillait que 745 suffrages, Raikem 698, de Longrée 576 et Jacques Renoz 533.

Au sénat, de Potesta, candidat des deux partis, était élu haut la main, il recueillait 1.799 voix sur 2.102 inscrits et 1.900 votants. Hennequin l'emportait sur le candidat catholique par plus de 500 voix : 1.235 contre 670. La comparaison avec les chiffres de 1839 était décevante pour les catholiques. En 1839 Raikem avait obtenu 1.163 voix, de Behr 1.047 et Delfosse 893.

L'analyse des résultats par sections ne permet guère de tirer des conclusions sur la répartition des opinions puisque certains cantons ruraux et urbains étaient réunis. Du moins constate-t-on que seuls les cantons de Dalhem et Fléron ont donné aux candidats catholiques un nombre de voix approchant celui de leurs adversaires, mais pour Liège-ville l'écart était considérable, et, fait très significatif, pas plus dans les cantons de Chênée et de Louveigné que dans les cantons de Hollogne aux Pierres

et de Seraing, les candidats catholiques n'avaient remporté plus de succès que dans les cantons urbains. C'est cette victoire libérale considérable, la première à Liège, d'une série ininterrompue jusqu'à la fin du régime censitaire, que s'empressa d'annoncer à Charles Rogier, Mathieu Polain, historien, archiviste de l'État à Liège, futur administrateur-inspecteur de l'Université de Liège en 1857, directeur de la *Revue belge* et collaborateur du *Journal de Liège*. Nous n'avons pas retrouvé dans les papiers de Rogier, conservés aux Archives Générales du Royaume, la lettre de Mathieu Polain. Mais en réponse à cette missive Charles Rogier adressa à son correspondant et ami liégeois une lettre fort intéressante, non datée, mais postérieure de quelques jours aux élections du 13 juin 1843 (2).

Charles Rogier se réjouit évidemment de la victoire libérale à Liège « Liège a bien mérité de la cause libérale et du pays, vous avez, vous et vos amis, bien mérité de Liège. Quelque confiance que l'on eût dans l'énergie éburonne, on ne l'aurait pas crue capable de si grands coups. Vous même avez dû être étonnés d'une telle victoire ». Le demi succès à Tournai où Adelson Castiau est élu, évinçant Dubus aîné mais où Le Hon échouait à six voix de Goblet, l'élection discutée de l'Elhoungne à Gand le satisfait (3).

Le bilan qu'établit Charles Rogier est celui d'un partisan. Il est intéressant cependant car Rogier distingue les nuances de l'opinion, en un temps où les élus n'étaient pas encore tous embrigadés dans un parti, bien que la cassure entre les deux grandes tendances de l'opinion fût profonde. « De compte fait l'opinion libérale aura gagné Castiau (4), Lesoinne, Tornaco, Delhougne. Un ministère libéral pourrait de plus compter sur Goblet, De Chimay, Thyron, Corswarem (5). Notre seule perte

(1) Sur Mathieu-Lambert Polain, 25 juin 1808-4 avril 1872, cfr A. LE-ROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, c. 11-24, J. DEMARTEAU, *Liège il y a cent ans*, pp. 85-91, et F. VERCAUTEREN, *Cent ans d'histoire nationale en Belgique*, pp. 45-50.

(2) *Bibl. de l'Université de Liège*, mss. n° 2941. Nous remercions notre collègue M. Jacques Stiennon qui a eu l'amitié de nous signaler ce document.

(3) François d'Elhoungne, 1815-1892, avocat à Gand ; son élection contestée car le ballottage avait été remis au lendemain, fut validée le 16 novembre 1843. Sur cet homme politique qui s'entendit mal avec Frère-Orban et Rogier, J. GARSOU, *Les débuts d'un grand règne*, II, 56-59.

(4) Adelson-Joseph-Adolphe CASTIAU, Péruwelz 10 juin 1804-Paris 20 décembre 1879, député permanent, avait été élu à Tournai par 752 voix (1448 votants, majorité absolue 725).

(5) Albert-Joseph GOBLET, né à Tournai le 26 mai 1790, mort à Bruxelles le 5 mai 1873, comte d'Alviella, lieutenant-général, était notoirement libéral, mais en acceptant le portefeuille des Affaires étrangères dans le

de quelque importance est Cools (1). Les leurs sont colossales. Le parti catholique parlementaire est à peu près ruiné. Il est frappé dans son expression la plus pure et la plus respectable (2). De Theux, l'impossible De Theux va se trouver plus impuissant que jamais (3). Nos adversaires gagnent trois nouveaux imbéciles, de Nayer, Verwilghen, De Meester (4). Ils perdent trois orateurs (5) nous en gagnons trois, Castiau, Tornaco, Delhougne. Chimay, Goblet, Thyron, Corswarem même, sont plus libéraux que catholiques. Pirson, fils, vaut mieux que son père » (6).

Puis Ch. Rogier considère le sort du gouvernement et prend ses désirs pour des réalités. « Un ministère libéral, armé d'une dissolution comme menace, marcherait mieux avec la Chambre telle qu'elle va se trouver constituée, que ne pourra le faire le ministère d'aujourd'hui. Celui-ci va plus que jamais se poser en ministère d'affaires. Je doute fort qu'il puisse remplir son programme. Le demeurant du parti catholique arrivera mal disposé pour Goblet qui a supplanté Dubus, pour Mercier soupçonné d'avoir compromis par ci par là l'élan administratif en faveur de certains candidats (7). Ni Dumortier ni Bra-

Cabinet Nothomb, remanié le 16 avril 1843, il avait encouru les critiques des libéraux exclusifs. A Tournai, aux élections du 13 juin 1843, il avait obtenu 725 voix, précédant Le Hon de six voix, le catholique Dubois n'avait recueilli que 701 voix (*Moniteur*, 15 juin 1843, p. 2, c. 2). Sur Goblet voir la biographie de T. JUSTE, *Le lieutenant général comte Goblet d'Alviella, ministre d'État, d'après des documents, inédits*, et H. T. DESCHAMPS, *La vocation du général Goblet*, in *La Revue générale belge*, août 1960, pp. 138-148. — Le prince Joseph de CHIMAY avait été élu député de Thuin par 415 voix (738 votants) en 2^e rang et Thyron, député de Huy, libéral modéré, devant le candidat des libéraux « exclusifs » Nicolas HENNEQUIN. Quant à Corswarem, élu à Hasselt par 410 voix, le comte de Theux obtenant 428 voix (586 votants), le *Journal de Liège* faisait suivre son nom de la mention « soutenu par l'évêché » dans la liste des résultats (16 juin 1843, p. 2, c. 3).

(1) COOLS avait perdu son siège à Saint-Nicolas n'ayant obtenu que 494 voix, ses adversaires Verwilghen et De Meester recueillant 666 et 664 voix, le vicomte Ch. Vilain XIII l'emportait haut la main (978 voix).

(2) Il s'agit sans doute de Dubus.

(3) Bartholomé-Théodore DE THEUX, Schaebroek (Limbourg) 25 février 1794-Heusden (Limbourg) 21 août 1874, chef du gouvernement de 1834 à 1840, leader de la droite, Ch. TERLINDEN, in *Biographie nationale*, t. XXIV, c. 771-782.

(4) De Nayer avait été élu à Alost, de Meester et Verwilghen à Saint-Nicolas.

(5) Dubus, N. de Behr et Demonceau (528 voix), député de Verviers évincé par David (653 voix sur 1109 votants).

(6) Victor Pirson avait remplacé son père à Dinant, il avait été élu par 319 voix, son adversaire Collet en obtenant 285.

(7) Édouard-Joseph MERCIER, Braine l'Alleud le 12 germinal an VII (1^{er} avril 1799) — Bruxelles 18 janvier 1870. Fit sa carrière dans l'administration des finances où il était entré comme surnuméraire en 1819. En 1839 il était directeur de l'administration générale des contributions

bant ⁽¹⁾ ni même De Theux n'aideront Nothomb. Cet habile homme d'État croit tenir le nœud de la situation, il n'en est et il n'en sera plus que l'embaras. C'est ce que lui disent, très nettement quelques-uns des rares libéraux honnêtes qui le voient encore, Faure ⁽²⁾ entr'autres ».

C'est à la presse que Charles Rogier attribue la victoire libérale liégeoise « Je ne sais, mon cher Monsieur, si vous continuerez d'écrire dans la presse. Tous vos articles étaient excellents pour la forme et le fonds. Si partout l'opinion libérale avait eu des organes comme ceux de Liège, nous n'en serions pas où nous en sommes. On aurait obtenu un résultat immédiat et décisif ». Et il trace la route pour l'avenir : « Tout est consommé pour Liège et pour Verviers. Il faudrait que l'esprit liégeois pénétrât plus avant dans les districts de Waremmé et de Huy et surtout dans les districts flamands. Continuez de vous montrer fermes, confiants, modérés avant comme après la victoire. Veuillez féliciter M. Muller de ma part et remercier M. Desoer ». Ainsi Rogier n'oubliait ni l'autoritaire rédacteur en chef, le conseiller

directes, cadastre, douanes et accises. Député de Nivelles le 18 janvier 1837, il fut trois fois ministre des Finances dans le Cabinet Lebeau du 18 avril 1840 au 13 avril 1841, dans le Cabinet Nothomb du 16 avril 1843 au 30 juillet 1845, et dans le Cabinet de Decker du 30 mars 1855 au 9 novembre 1857. Nommé ministre d'État le 12 août 1845 il fut le même jour nommé gouverneur du Hainaut de 1845 à son remplacement par le sénateur A. Dumon, le 12 août 1847.

G. JACQUEMYS, *Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique*, t. I, pp. 77-82 (d'après le mémoire inédit de M^{me} Hoyaux-Bailly, Univ. Libre de Bruxelles, 1954, consacré à Mercier). *Journal de Bruxelles*, 21 et 23 janvier 1870. — *Administration Communale de Braine l'Alleud*, État-Civil.

⁽¹⁾ Barthélemy DUMORTIER (1797-1878), député catholique de Tournai, BRABANT, député catholique de Namur, auteur avec Dubus aîné de la proposition de loi accordant la personification civile à l'Université de Louvain.

⁽²⁾ Marcellin FAURE, journaliste français, directeur du *Mémorial belge*, le 16 décembre 1831, fondu un an plus tard dans l'*Indépendant*, feuille libérale que les bailleurs de fonds, le Roi en tête, voulaient transformer en ministériel. Les relations entre Nothomb et Faure connurent des fortunes diverses de 1831 à 1843. En juin 1843, précisément une crise grave éclata entre les deux hommes à la suite des élections et des commentaires de l'*Indépendant*. Une société en commandite fut constituée le 26 juin et Marcellin Faure devint le rédacteur en chef du journal libéral L'*Indépendance belge*. Il en assurait aussi la direction, il rencontra des difficultés financières et l'année suivante le 25 août 1844, Léopold 1^{er} lui accorda une pension, Faure quittant le journal. A. VERMEERSCH, *o. c.* pp. 73-81, et J. RUZETTE, *J. B. Nothomb*, pp. 103-104, ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE copie de la correspondance diplomatique de Dietrichstein, 10945, 21 juin 1843, 1 juillet 1843 et de Rumigny, 21 et 28 juin 1843.

provincial Clément Müller, ⁽¹⁾ ni le propriétaire du journal ⁽²⁾.

A Bruxelles, où une foule de curieux et d'impaticiens s'était rendue à l'arrivée du « convoi » pour connaître le résultat des élections à Liège, la victoire libérale de Liège impressionna les esprits. C'est le glas de l'unionisme. *L'Emancipation*, journal conservateur, le 5 juin prônait encore « un système de fusion, les avantages de concessions mutuelles entre les partis », il recommandait de voter Raikem et Fleussu et il regrettait que la division eût éclaté avec le plus de force dans une ville « qui exerce sur le reste du pays une incontestable influence ». Après le scrutin, le journal qui s'accrochait à l'unionisme, ne cherche pas à dissimuler la gravité de la défaite catholique à Liège et Tournai et la rupture entre les parties. « La ville du pays où l'union paraissait le plus solidement cimentée en 1830 est celle où s'agitte aujourd'hui le plus ardemment la discorde ». Il en cherchait les causes dans les traditions historiques et accusait des catholiques liégeois d'imprudence et d'un « désir trop vif de prépondérance qui aurait peu à peu décidé la réaction » et il terminait son commentaire par une phrase lourde de sens pour celui qui cherche à expliquer les options politiques dans la Belgique censitaire du XIX^e siècle : « A cause de certaines traditions dont les souvenirs ne s'effacent pas facilement, le clergé doit user de prudence et de ménagement dans la province

(1) Clément-Barthélemy-Lambert-Joseph MULLER, né à Liège le 15 septembre 1810 de parents domiciliés en Belgique, son père était né à Coblenze, décédé à Liège le 15 décembre 1882. Docteur en droit de l'Université de Liège le 7 mai 1831, ami intime de Jacques DESOER, devint rédacteur en chef du *Journal de Liège*. Il contribua puissamment au réveil et au succès de l'opinion libérale dans la province. (*Journal de Liège*, 15 décembre 1882, p. 2, c. 1). Élu à Liège conseiller provincial en 1840, il siégea à la députation permanente du 17 juillet 1847 jusqu'en 1858 lorsqu'il entra à la Chambre à la mort de Delfosse. C'est à cette date qu'il abandonna également la rédaction du *Journal de Liège*. Il renonça à son mandat de député en 1876 pour raisons de santé. A ses funérailles qui eurent lieu à St-Christophe le 18 décembre 1882, Frère-Orban prononça au nom du Cabinet un discours louant l'inflexibilité de ses principes et terminant sur les mots qui reprenait le thème de son discours célèbre du 14 mai 1878 : « Il a pu se dire, en mourant, qu'il n'avait pas cessé de remplir son devoir, et en proclamant sa foi, il a donné une nouvelle preuve que le libéralisme le plus ferme auquel il est resté fidèle, n'exclut aucune confession religieuse ».

Journal de Liège, 19 décembre 1882, p. 2, c. 3 voir aussi *Journal de Liège*, 15 décembre 1882, p. 2, c. 1 et 18 décembre, p. 2, c. 4 et A. LE ROY, *Liber memorialis*, LXIX.

(2) Jacques DESOER, 1798-1881, imprimeur, propriétaire du *Journal de Liège*, in *Album édité à l'occasion du deuxième centenaire de la Maison Desoer, 1750-1950*, p. 40-44, et J. SNIENNON, *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois, les Desoer*, in *La Vie Wallonne*, t. XXIV, nouv. série, n° 251, 3^e trim. 1950, pp. 179-186.

de Liège, plus que partout ailleurs. Les luttes qu'il a dû soutenir autrefois comme représentant de la puissance temporelle ont laissé dans les esprits des traces plus profondes qu'on ne pense ; là pour que les soupçons renaissent, pour que les craintes se réveillent ; pour que les haines se ravivent, il faut moins qu'un fait, moins qu'une tentative, une seule parole imprudente peut suffire » (1). Si l'*Emancipation* attribuait une influence considérable aux institutions de la principauté épiscopale, pour expliquer le comportement électoral des Liégeois, Pierre Kersten dans son *Journal historique et littéraire* faisait une large place à la langue dans sa recherche des causes. « Quatre provinces, deux wallonnes et deux flamandes avaient à renouveler leurs députations au Sénat et à la Chambre des représentants ; les premières ont essayé des pertes sensibles ; les dernières ont eu un succès complet, elles ont gagné ». D'où venait la force du libéralisme dans les provinces wallonnes ? Le publiciste catholique répondait par des interrogations, mais ce n'était qu'un artifice de style « Le peuple wallon est-il plus impatient du frein, de l'autorité que le peuple flamand ? Est-il plus vif, plus ami de la nouveauté, plus porté à résister au pouvoir ? Est-il moins religieux, moins attaché aux croyances, au culte de ses ancêtres ? Est-il plus exposé par sa langue, par son goût pour certaines lectures, aux séductions de tout les genres, à la corruption morale et politique que la presse étend de plus en plus?... ». Aussi les provinces flamandes doivent défendre le rempart qui les protège. « Ce rempart, c'est leur langue, c'est leur idiome maternel » (2). Ainsi la diffusion des idées françaises par la communauté de langue est un des facteurs essentiels des progrès des idées libérales. Mais si l'on peut opposer, dans les résultats, provinces wallonnes et provinces flamandes, il n'y a point encore de conscience d'une communauté wallonne. A la veille même du scrutin, dans le dernier appel aux électeurs, que le *Journal de Liège* lance « aux industriels et commerçants de toutes les conditions » on trouve l'avertissement suivant : « Pensez à ce que deviendront nos houilles et nos fontes avec un ministère qui compte trois hommes du Hainaut parmi ses membres et dont l'un même est

(1) *L'Émancipation*, 16 juin 1843, p. 2, c. 1.

(2) *Journal historique et littéraire*, t. X, 111^e livraison, 1^{er} juillet 1843, pp. 141-146. Kersten insiste sur la nécessité de sauver la langue flamande « ... la culture de cette langue doit être le principal moyen à employer. Si l'étude en était négligée dans les écoles, si les jeunes gens, après être entrés dans le monde ne trouvoient pas ou trouvoient difficilement dans cet idiome, les livres et les journaux dont ils peuvent sentir le besoin, il est évident que ce rempart doit s'écrouler peu à peu et finir par disparaître ».

fortement intéressé dans les exploitations métallurgiques de cette province » (1).

La signification des élections liégeoises de 1843 n'échappa nullement aux observateurs étrangers. Le ministre d'Autriche Dietrichstein, recueillit les premières réactions du chef du gouvernement. L'optimisme de commande de J. B. Nothomb et sa vision déformée de réalités font sourire aujourd'hui. Dès le 14 juin 1843, en effet, Dietrichstein mandait à Metternich que « Le ministère du Roi se montre satisfait du résultat des élections aux Chambres qui ont eu lieu dans la journée d'hier » (2). et il reproduit les « considérations que M. Nothomb vient de me développer à cet égard ». Pour Nothomb le ministère a obtenu un « triomphe signalé » par l'élection des deux ministres Dechamps et Goblet, surtout vu la campagne menée par le puissant adversaire de ce dernier le comte Le Hon. Mais l'appréciation de l'homme d'État qu'était Nothomb sur le parti libéral, si elle a été bien comprise par le diplomate autrichien, nous déconcerte « le parti libéral exclusif, c'est-à-dire MM. Lebeau et consors, n'auront gagné à la Chambre aucun accroissement de puissance ; car tous les candidats qu'ils avaient personnellement appuyés, ont échoué ». Quant à l'opinion catholique, elle a subi un échec « les sommités de ce parti, tels que MM. Raikem, Dubus, De Behr se trouvent éliminés ». Mais cet échec est en partie compensé « par une augmentation de force numérique dans les rangs du parti catholique, grâce à l'appui que le gouvernement a donné à toutes ses candidatures » (3).

(1) *Journal de Liège*, 12 juin 1843, p. 1, c. 1. Le général comte GOBLET, tournaisien, était à ce moment candidat pour la Chambre à Tournai. Adolphe DECHAMPS, né à Melle mais dont le père s'était établi à Scailmont (Seneffe) en 1822 était député d'Ath. Parmi les autres ministres, le chef de Cabinet B. Nothomb était né à Messancy (Luxembourg), le baron Jules d'ANETHAN à Bruxelles et le général Pierre Louis DU PONT à Bruges (le 22 sept. 1795, renseignement aimablement communiqué par M. le Conservateur du Musée de l'Armée, A. Duchesne). L'auteur de l'article considère sans doute Edouard MERCIER comme hennuyer. Né à Braine l'Alleud (Brabant), le ministre des Finances représentait Nivelles à la Chambre mais il s'intéressait au Hainaut dont il fut nommé gouverneur le 12 août 1845 à sa sortie du ministère. Mercier fut un grand affairiste, « l'âme damnée » de Langrand-Dumonceau (JACQUEMYS, o. c., t. I, p. 82) et en 1853 il était commissaire de la Société anonyme des hauts fourneaux et laminoirs de Montigny sur Sambre (*Moniteur*, 22 mai 1853). Mais le journaliste doit plutôt viser Adolphe Dechamps, qui d'après l'*Émancipation* 10 juin 1843, p. 2, c. 3 « connaissait parfaitement les intérêts commerciaux et industriels du pays de Charleroi ». Lors de la campagne électorale de juillet 1842 les feuilles libérales l'avaient attaqué à la suite d'un jugement contre la Société du Tordoir, société d'alimentation établie à Fayt (*Gazette de Liège*, 23/24 juillet 1842, p. 2, c. 1 à 4).

(2) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE, 10945, Dietrichstein à Metternich, Bruxelles, 14 juin 1843 (copie).

(3) *Ibidem*.

Mais le 17 juin, Dietrichstein corrige le jugement de Nothomb. Il envoie le commentaire de l'*Indépendant* sur les résultats et il se rallie aux conclusions de la feuille de Faure, constatant les progrès du libéralisme dans le pays (1). L'ambassadeur de France, Rumigny, le 14 juin, était à peine plus avisé. S'il insiste sur la défaite du parti catholique, qui perd quatre de ses principaux chefs Raikem, Dubus, De Behr et Demonceau, président et vice-président de la Chambre « c'est le renversement total du bureau », s'il estime que « cet échec du parti catholique enlève d'une manière positive toute chance au parti de M. de Theux de rentrer au pouvoir » il affirme péremptoirement que « le parti libéral de son côté n'a rien gagné. Il a plutôt perdu par l'exclusion de M. Cools, député de St-Nicolas et l'échec de Lehon à Tournay » (2). Mais deux jours plus tard l'ambassadeur rectifie ses appréciations. Si numériquement pertes et défaites se compensent « il est incontestable que le parti libéral proprement dit s'est fortifié et que le parti catholique a perdu par l'échec qu'on a fait subir à ses principaux chefs » (3) et « on ne peut nier que l'opinion libérale a gagné dans le pays en nombre, en force, en assurance » (3).

L'ambassadeur de Louis Philippe se félicite d'autre part du calme qui a régné partout malgré les appréhensions que l'on avait eues, le souvenir de l'élection agitée d'Ath du 19 juillet 1842 n'étant pas oublié. Les mesures de précaution prises par le gouvernement ont été sans objet. « L'on n'a eu nulle part aucun excès à réprimer. A Liège où l'esprit libéral a toujours aimé à se montrer par de la turbulence, on a cru devoir embellir des cris d'à bas la calotte les ovations données aux députés élus. Cela a eu peu d'échos ; heureusement » (4).

(1) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE, 10945, Dietrichstein à Metternich, Bruxelles, 17 juin 1843 (copie).

(2) *Ibidem*, Rumigny à Guizot, Bruxelles, 14 juin 1843, H. T. DESCHAMPS, *La Belgique durant la France de Juillet*, p. 364. Il faut noter que Demonceau n'était pas vice-président de la Chambre.

(3) *Ibidem*, 16 juin 1843 et H. T. DESCHAMPS, *o. c.*, p. 364.

(4) H. T. DESCHAMPS, *o. c.*, p. 365. Il y avait cependant du mouvement en ville le soir des élections. La presse locale les jugeait différemment. *La Tribune* (4 juin 1843, p. 2, c. 2) « des sérénades ont été données aux députés élus qui se trouvaient réunis à l'hôtel de Suède, mais aucune démonstration injurieuse n'a eu lieu contre les représentants non réélus ». *Le Journal de Liège* (13 juin, p. 2, c. 2) « La ville présente l'aspect le plus animé, on s'aborde, on se félicite, la joie est présente sur tous les visages. C'est un jour de victoire paisible dont nous conserverons longtemps le souvenir ». *La Gazette de Liège* (15 juin 1843, p. 3, c. 2) par contre se plaint de rassemblements qui se portèrent devant la maison de Raikem et deux fois devant l'évêché. Quant à l'abbé D. de Tirlémond il a été insulté par la foule.

Quant aux nonce Mgr Pecci, il insista aussi dans sa correspondance sur l'élection de Liège et sur les gains des libéraux dans les villes (1).

Tous les observateurs, après avoir pris quelque recul, reconquirent les progrès libéraux mais constatèrent que les libéraux n'avaient pas atteint leur but : la conquête de la majorité, ce « résultat immédiat et décisif » que Rogier regrettait de n'avoir pu saisir. Il lui faudra encore attendre quatre ans avant de se voir confier le pouvoir.

* * *

La lutte électorale à Liège avait été violente et avait dressé face à face les partis. Ce n'était cependant pas un simple épisode de la vie politique locale. Sur les bords de la Meuse, où l'Union était née, les derniers liens se dénouaient entre des hommes qui avaient été alliés dans des luttes délicates. Dans les deux phases du rapprochement et de la séparation des modérés, Paul Devaux avait joué sur le plan doctrinal un rôle important. A Liège, dans le *Mathieu Laensberg* puis le *Politique*, il avait dégagé les conditions d'un accord entre catholiques et libéraux face au pouvoir royal, au temps du Royaume des Pays-Bas ; dans sa *Revue nationale*, mais elle n'était plus liégeoise, il avait exposé ensuite, avec une persévérance et une dialectique remarquables, les conditions du fonctionnement du système des partis. Sur le plan de l'action politique à Liège, Charles Rogier et ses amis, si actifs quinze ans plus tôt, ont cédé la place aux « exclusifs » qui pendant longtemps avaient rongé leur frein. Walthère Frère-Orban est porté par un courant ancien mais grossièrement qu'il canalise habilement. Il rallie en 1843 toutes les nuances du libéralisme séduisant les libéraux modérés et les amenant à rompre leurs attaches unionistes. Mais l'Union libérale ne sera pas de longue durée (2). Les conflits entre doctrinaires et progressistes diviseront bientôt les forces libérales sans cependant menacer à Liège la suprématie de la gauche (3).

Dans la Belgique de 1843, où l'influence wallonne était gran-

(1) A. SIMON, *Lettres de Pecci*, p. 116. Pecci à Lambruschini, 28 juin 1843.

(2) Le 8 avril 1845, Frère-Orban écrit à Delfosse à propos de la zizanie dans le camp libéral liégeois « J'ai dit franchement mon opinion sur cette guerre intestine qui dure depuis dix ans, qui a paru cesser dans le principe de l'Association mais qui renaît depuis l'an dernier plus vivace que jamais » ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Papiers Frère-Orban*, 1063.

(3) R. DEMOULIN, *Recherches de sociologie électorale en régime censitaire*, in *Revue française de science politique*, 1953, n° 4, p. 703 et 706.

dissante, par suite de l'extraordinaire expansion de l'Industrie dans le sillon Sambre-et-Meuse, face à une Flandre attardée qui allait traverser la terrible crise de l'industrie linière, la défaite catholique à Liège et à Tournai accélèrait une évolution dont le terme était dès ce moment prévisible, la prépondérance libérale dans un État censitaire.

Cette élection-témoin illustre bien aussi le caractère social de la lutte entre les deux grandes tendances de l'opinion. Toute la bourgeoisie n'est pas libérale. Mais les nouvelles couches, issues des activités économiques et des fonctions intellectuelles sont impatientes de briser la tutelle de l'aristocratie alliée au clergé. Dans la période antérieure à 1848, l'Ancien Régime vit encore dans la conscience collective et, par la crainte ou la nostalgie qu'il inspire, influence le comportement politique des hommes.

R. DEMOULIN.



